



Loi de finances rectificative n° 2021-898 du 21/12/2021 portant budget de l'Etat pour l'année 2021

RAPPORT DE PRESENTATION

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
I. SITUATION ECONOMIQUE A FIN DECEMBRE 2021.....	4
II. MODIFICATIONS DU BUDGET 2021.....	4
II.1 Recettes et dépenses budgétaires.....	4
II.1.1 Recettes budgétaires.....	4
II.1.2 Dépenses budgétaires.....	5
II.2 Ressources et charges de trésorerie.....	7
II.2.1 Ressources de trésorerie.....	7
II.2.2 Charges de trésorerie.....	7
II.3 Recettes et dépenses des Comptes Spéciaux du Trésor.....	7
CONCLUSION.....	8
ANNEXES.....	9

INTRODUCTION

Depuis plus d'un an, l'économie mondiale est affectée par la crise sanitaire liée à la Covid-19 qui a engendré en 2020, la récession la plus importante à l'échelle planétaire depuis la seconde guerre mondiale. Le taux de croissance de l'économie mondiale est ressorti à -3,3%. En Côte d'Ivoire, bien qu'affichant un niveau positif de 2%, la croissance économique a enregistré un gap de 5,3 points par rapport au niveau initialement projeté à 7,3%. Le déficit budgétaire, qui était attendu à 3,0% du PIB, s'est finalement fixé à 5,6%.

Au cours de cette année 2021, des frémissements laissant espérer une bonne reprise économique sont observés. Pour notre pays, il est escompté une croissance de 6,5%, qui permettrait de poursuivre la réduction de la pauvreté et la création d'emplois pour les jeunes.

Toutefois, la réalisation de cette performance économique est liée à la pérennisation des efforts dans le domaine de la santé, en particulier la lutte contre la Covid-19, et l'atténuation du péril sécuritaire. A cet égard, il importera de renforcer la dépense publique, singulièrement dans les secteurs sus-visés. Cette évolution de l'équilibre budgétaire devrait induire un creusement du déficit, précédemment prévu à 4,6%, pour le faire ressortir à 5,6% du PIB.

Le détail des facteurs à l'œuvre justifiant une revue de l'équilibre budgétaire est retracé ci-après :

➤ Au titre des ressources

- l'évolution des hypothèses ayant servi de base aux projections initiales des recettes fiscales ;
- l'allocation de 495 milliards de FCFA de Droits de Tirages Spéciaux par le FMI ;
- le report de l'appui budgétaire initialement attendu de la BEI ;
- la baisse attendue des recettes des services, notamment au titre des dividendes ;
- la réduction des ressources au titre du C2D, conformément aux conclusions des négociations relatives au 3^{ième} C2D ;
- les émissions additionnelles de titres publics ;
- les nouveaux accords de financements extérieurs de projets non initialement prévus et signés en cours d'exercice.

➤ Au titre des dépenses

- le financement additionnel du secteur de l'électricité dans le cadre de la résorption de la crise énergétique ;
- la progression du service de la dette publique, consécutif aux mobilisations additionnelles de bons de Trésor opérées à la fin de l'année 2020 ;
- l'intégration de nouveaux projets dont les conventions ont été signées en cours d'exercice ;
- le renforcement des dotations destinées à la consolidation des efforts en faveur de la sécurité ;
- le besoin de renforcement de certains crédits d'investissements notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation.

Au total, les modifications envisagées se traduisent par une hausse globale du niveau du budget de **694,7 milliards de FCFA**.

L'équilibre budgétaire s'établirait ainsi à **9.093,6 milliards de FCFA** contre **8.398,9 milliards de FCFA** initialement prévus.

Les détails des modifications intervenues sont exposés dans la présente Loi de Finances rectificative au titre de l'année 2021.

I. SITUATION ECONOMIQUE A FIN DECEMBRE 2021

Au plan international, l'économie mondiale devrait enregistrer une croissance de 6,0% en 2021 contre un taux de -3,2% en 2020, en rapport avec les mesures de soutien budgétaire mises en œuvre, l'assouplissement des mesures de restriction et l'importante augmentation du nombre de personnes vaccinées contre la covid-19.

En Afrique subsaharienne, la croissance serait de 3,4% en 2021 contre -1,8% en 2020.

Au plan national, la croissance devrait atteindre un taux de 6,5% en 2021 contre 2% enregistré en 2020, tirée principalement par les secteurs secondaire et tertiaire.

Le **secteur secondaire** progresserait de 7,4% sous l'impulsion des BTP (+12,4%), de l'industrie agro-alimentaire (+5,1%), des autres industries manufacturières (+7,7%), de l'extraction minière (+0,5%), malgré le repli des activités dans le domaine de l'énergie (-4,7%).

S'agissant du **secteur tertiaire**, il bénéficierait du dynamisme du secteur secondaire pour afficher une progression de +9,1% soutenue par l'ensemble de ses composantes, notamment le transport (+15,1%), les télécommunications (+7,5%), les autres services (+8,0%) et le commerce (+8,3%).

Quant au **secteur primaire**, il serait en retrait de 1,5%, en raison principalement du repli de l'agriculture vivrière et l'élevage (-2,1%) ainsi que de l'agriculture d'exportation (-1,6%).

L'inflation devrait être contenue à 2,8%, en dessous de la norme communautaire de 3%.

Au niveau de la demande, la croissance serait tirée par la reprise de la consommation finale (+6,4%) et la consolidation des investissements (+10,2%).

Concernant les échanges extérieurs, les importations de biens et services s'afficheraient en hausse de 12,8%. De même, **les exportations de biens et services**, connaîtraient une hausse de 10,3%.

II. MODIFICATIONS DU BUDGET 2021

II.1 Recettes et dépenses budgétaires

II.1.1 Recettes budgétaires

Les recettes budgétaires, prévues initialement à 4.335,6 milliards de FCFA, sont révisées à la baisse de **22,1 milliards de FCFA** pour se situer à **4.313,5 milliards de FCFA**.

➤ Au titre des recettes fiscales

Les recettes fiscales, prévues initialement à 3.946,1 milliards de FCFA, sont révisées à **3.977,7 milliards de FCFA**, soit une augmentation de **31,6 milliards de FCFA** résultant principalement de la révision des hypothèses ayant servi de base aux projections initiales. En effet, précédemment attendu à 1,8%, l'économie ivoirienne s'est montrée plus

résiliente à la pandémie de la Covid-19 en affichant à fin 2020, un taux de croissance de 2%. Ainsi, les recettes issues de la fiscalité intérieure, prévues initialement à 2.189,8 milliards de FCFA, sont révisées à 2.216,7 milliards de FCFA, soit une hausse de 26,9 milliards de FCFA. Quant aux recettes douanières, elles sont révisées à 1.750,0 milliards de FCFA contre une prévision initiale de 1.745,3 milliards de FCFA, soit une augmentation de 4,7 milliards de FCFA.

➤ **Au titre des recettes non fiscales**

Les prévisions des recettes non fiscales connaissent une baisse de **10,0 milliards de FCFA** pour s'établir à **78,7 milliards de FCFA**, contre 88,7 milliards de FCFA dans le budget initial. Cette baisse est en rapport avec la réduction des dividendes, notamment ceux initialement attendus de PETROCI, eu égard au résultat comptable négatif enregistré par cette entreprise en 2020.

➤ **Au titre des dons**

Les dons, prévus initialement à 300,8 milliards de FCFA, enregistreraient une baisse nette de **43,7 milliards de FCFA** pour s'établir à **257,1 milliards de FCFA**. Cette évolution est principalement en lien avec la révision des prévisions de ressources attendues du 3^{ème} C2D de 149,8 milliards de FCFA à 76,6 milliards de FCFA pour l'année 2021. Elle résulte également de la prise en compte des nouvelles conventions de financement de projets signées en cours d'exercice qui portent le niveau des prévisions de ressources issues des dons-projets de 143,9 milliards de FCFA à 173,4 milliards de FCFA.

II.1.2 Dépenses budgétaires

Les dépenses budgétaires enregistrent une hausse globale nette de **619,4 milliards de FCFA**, passant de 6.260,6 milliards de FCFA prévus initialement à **6.880,0 milliards de FCFA**. Cette augmentation résulte notamment de la prise en compte de l'augmentation des charges financières de la dette et de l'accroissement des dépenses sécuritaires pour faire face aux menaces terroristes dans le nord du pays. Elle est également en lien avec l'augmentation de la masse salariale, le financement additionnel du secteur de l'électricité, dans le contexte de la crise énergétique, l'intégration de nouveaux projets dont les conventions ont été signées en cours d'exercice, ainsi que le renforcement des crédits budgétaires de certains projets d'investissement.

➤ **Au titre des charges financières de la dette**

Ces dépenses, composées des intérêts, frais et commissions, enregistreraient une augmentation de **10,8 milliards de FCFA**, passant de 802,5 milliards de FCFA à **813,3 milliards de FCFA**. Cette hausse provient essentiellement de l'évolution de 267,5 milliards de FCFA à **278,4 milliards de FCFA** du paiement des intérêts au titre des eurobonds, en rapport avec l'impact des opérations de gestion des échéances futures opérées en fin 2020.

➤ **Au titre des dépenses de personnel**

Les dépenses de personnel connaissent une augmentation **25,5 milliards de FCFA** pour s'établir à 1.856,9 milliards de FCFA contre 1.831,4 milliards de FCFA initialement prévus en liaison avec le traitement diligent des dossiers de premier mandatement dont la finalité

est d'améliorer les conditions de vie et de travail des nouveaux fonctionnaires.

➤ Au titre des achats de biens et services

Les dépenses d'acquisition des biens et services, initialement programmées à 695,9 milliards de FCFA, sont portées à **742,0 milliards de FCFA**, soit une augmentation nette de **46,1 milliards de FCFA**. Cet accroissement est en lien notamment avec l'évolution des dépenses liées à l'organisation des élections législatives et des dépenses d'alimentation des militaires qui ont connu respectivement des accroissements de 10,1 milliards de FCFA et 5 milliards de FCFA, ainsi que le besoin de renforcement de certains crédits.

➤ Au titre des transferts

Les transferts courants, initialement prévus à 971,0 milliards de FCFA, sont révisés à **1.111,0 milliards de FCFA**, soit une hausse nette de **140,0 milliards de FCFA**. Cette augmentation résulte notamment du Plan de Riposte Sanitaire dont les crédits sont portés à 111,5 milliards de FCFA contre un montant initial de 55,0 milliards de FCFA, pour tenir compte de la résurgence de la pandémie de la Covid-19 et de l'intensification des campagnes de vaccination. En outre, un soutien additionnel est accordé au secteur de l'énergie à hauteur de **31,0 milliards de FCFA**, pour l'achat de HVO en vue du renforcement de la production d'électricité dans le cadre de la résorption de la crise énergétique. Cette augmentation des transferts résulte également de l'accroissement des bourses d'un montant de 4,3 milliards de FCFA et des crédits en faveur du Conseil National de Sécurité de **32,0 milliards de FCFA**, en lien avec la nécessité de consolider les actions de

renforcement de la sécurité pour faire face aux attaques terroristes dans le nord du pays.

➤ Au titre des dépenses d'investissement

Les crédits d'investissement enregistrent une hausse nette de **396,9 milliards de FCFA**, en passant de 1.959,8 milliards de FCFA à **2.356,7 milliards de FCFA**.

Cette évolution tient compte du besoin d'accroître certains crédits d'investissements, notamment ceux relatifs au Conseil National de Sécurité, à hauteur de **84,0 milliards de FCFA**, en vue du renforcement des moyens d'actions visant, d'une part, à consolider la sécurité aux frontières nord du pays et, d'autre part, à sécuriser davantage les élections législatives sur toutes l'étendue du territoire.

La hausse des dépenses d'investissement est également en rapport avec le renforcement de **13,8 milliards de FCFA** des allocations au Fonds d'Entretien Routier, nécessité par les engagement pris par l'Etat dans le cadre du Millenium Challenge Corporation. En outre, des crédits de 18,9 milliards de FCFA et 6,2 milliards de FCFA sont inscrits respectivement pour le projet d'Impact Rapide des Régions (PI2R) et la souscription au capital de la BIRD, de la SFI et du Fonds Bloc Smart Africa.

Au titre du C2D, l'inscription budgétaire a été révisée conformément aux termes du 3^{ème} C2D qui ne prévoient qu'un appui budgétaire global de 76,6 milliards de FCFA pour l'année 2021.

Quant aux projets financés sur ressources extérieures, ils enregistrent une hausse de **263,4 milliards de FCFA**, en lien avec la prise en compte de nouvelles conventions de financement non initialement prévues et signées en cours de gestion. Ainsi, les emprunts-projets et

dons-projets, initialement prévus respectivement à 858,1 milliards de FCFA et 143,9 milliards de FCFA, sont portés à **1.092,0 milliards de FCFA** et à **173,4 milliards de FCFA**.

II.2 Ressources et charges de trésorerie

II.2.1 Ressources de trésorerie

Les ressources de trésorerie, prévues initialement à 3.255,3 milliards de FCFA, sont révisées à **4.009,4 milliards de FCFA**, soit une augmentation de **754,1 milliards de FCFA**.

➤ Au titre des appuis budgétaires

Initialement prévus à 283,6 milliards de FCFA, les appuis budgétaires ont été révisés à **746,9 milliards de FCFA**, soit une augmentation nette de **463,3 milliards de FCFA**, résultant de l'allocation de DTS de 495,0 milliards de FCFA par le FMI, de la révision à la hausse de l'appui budgétaire de la Banque mondiale de 150 milliards de FCFA à 207,3 milliards de FCFA ainsi que des reports des appuis budgétaires initialement attendus de l'AFD d'un montant de 39 milliards de FCFA et de la Banque Européenne d'Investissement d'un montant de 49,2 milliards de FCFA.

➤ Au titre des emprunts-projets

Les prévisions de tirages sur emprunts-projets enregistreraient une hausse de **233,9 milliards de FCFA** pour s'établir à **1.092,0 milliards de FCFA** contre 858,1 milliards de FCFA initialement projetés. Cet ajustement s'explique par la prise en compte de nouveaux projets financés sur emprunts extérieurs dont les accords de financement ont été signés en cours d'exercice.

➤ Au titre des autres ressources de trésorerie

Les objectifs de mobilisation de ressources sur les marchés monétaire et financier ont été revus à la hausse de **180,7 milliards de FCFA** pour se situer à **2.158,0 milliards de FCFA** contre une prévision initiale de 1.977,3 milliards de FCFA, eu égard aux contraintes de financement des nouvelles dépenses. Les ressources de 126,3 milliards de FCFA initialement attendues des opérations de privatisation, sont reportées du fait notamment de la faible probabilité de finalisation desdites opérations au cours de l'année.

II.2.2 Charges de trésorerie

Le remboursement du capital de la dette publique, prévu initialement à 1.330,3 milliards de FCFA, a été révisé à **1.442,9 milliards de FCFA**, soit une hausse nette de **112,6 milliards de FCFA**. Cette augmentation résulte principalement de l'effet combiné d'une réduction du remboursement au titre du C2D de 73,2 milliards de FCFA et de l'accroissement du montant des remboursements de bons du Trésor de 185,8 milliards de FCFA, consécutif aux mobilisations additionnelles de ces instruments opérées en fin 2020 pour pallier la baisse de la mobilisation des appuis budgétaires au cours de la même année, notamment l'appui budgétaire de la Banque mondiale.

II.3 Recettes et dépenses des Comptes Spéciaux du Trésor

Les recettes et les dépenses des Comptes Spéciaux du Trésor enregistrent une baisse nette de **37,3 milliards de FCFA** pour s'établir à **770,7 milliards de FCFA**, contre une prévision initiale de 808,0 milliards de FCFA.

CONCLUSION

Le nouvel équilibre du budget 2021 est arrêté en ressources et en dépenses à **9.093,6 milliards de FCFA** contre 8.398,9 milliards de FCFA prévu initialement, soit une hausse globale nette de **694,7 milliards de FCFA**.

Les modifications proposées dans le Collectif budgétaire pour l'année 2021, qui tiennent compte des ajustements nécessaires pour la bonne conduite de la gestion des finances publiques ainsi que de l'évolution de la conjoncture, s'inscrivent dans la poursuite des efforts déployés en vue d'atteindre les objectifs de développement économique et social qui prennent appui sur l'amélioration du bien-être de l'ensemble des populations.

Compte tenu de ce qui précède, l'autorisation du Parlement est sollicitée pour l'adoption de la Loi de Finances rectificative portant budget de l'Etat pour l'année 2021.

ANNEXES

Annexe 1 : Cadrage du Collectif Budgétaire 2021

Annexe 2 : Evolution des recettes fiscales 2021

Annexe 3 : Evolution des recettes non fiscales 2021

Annexe 4 : Evolution du service prévisionnel de la dette publique 2021

Annexe 1 : Cadrage du Collectif Budgétaire 2021

Montants en milliards de FCFA

RESSOURCES	Budget voté 2021	Modifications	Collectif 2021	DEPENSES	Budget voté 2021	Modifications	Collectif 2021
RECETTES BUDGETAIRES	4 335,6	-22,2	4 313,5	DEPENSES BUDGETAIRES	6 260,6	619,4	6 880,0
RECETTES FISCALES	3 946,1	31,5	3 977,7	CHARGES FINANCIERES DE LA DETTE PUBLIQUE	802,5	10,9	813,3
- DGI	2 189,8	26,9	2 216,7	Dettes intérieure	322,6		322,6
dont revenus de pétrole	35,6	-8,4	27,1	<i>dont Frais et commissions</i>	26,1		26,1
<i>dont arriérés dus par PETROCI</i>				Dettes extérieure	479,9	10,9	490,8
revenus de gaz	64,2	-0,3	63,9	<i>dont Frais et commissions</i>	20,0		20,0
- TRESOR	11,0		11,0	PERSONNEL	1 831,4	25,5	1 856,9
dont impôts sur revenus et salaires	10,1		10,1	Gestion Solde	1 313,2	25,5	1 338,7
- DGD (<i>hors PCS, PCC et SGS</i>)	1 745,3	4,7	1 750,0	Police	98,8		98,8
dont DUS	456,2	-64,0	392,2	Militaire	156,2		156,2
				EPN	159,8		159,8
				Institutions nationales	60,0		60,0
				Rémun. Person. local ambass.	24,6		24,6
				Transferts aux collect. Décen.	6,2		6,2
				Divers	12,7		12,7
RECETTES NON FISCALES	88,7	-10,0	78,7	ACHAT DE BIENS ET SERVICES	695,9	46,2	742,0
Recettes non fiscales Trésor	54,8	-10,0	44,8	Abonnement	112,6		112,6
Revenus du domaine DGI	33,8		33,8	Organisation des élections	12,9	10,1	23,0
Bonus de signature secteur pétrolier	0,0		0,0	Carburant des armées	14,0		14,0
Licences de télécommunication	0,1		0,1	Fonds de réserves Café-cacao	1,0		1,0
				Alimentation des armées	40,0	5,0	45,0
				Kits scolaires	15,5		15,5
				Autres achats de biens et services	499,9	31,1	531,0
				TRANSFERTS	971,0	140,0	1 111,0
				Subventions aux écoles privées	145,9		145,9
				Subventions aux EPN	110,6		110,6
				Subvention au secteur électricité	14,2	31,0	45,2
				Fonctionnement CNS et sécurisation des élections	15,0	32,0	47,0
				Bourses et pécules	56,5	4,3	60,8
				Transfert aux collectivités	24,7		24,7
				Plan de soutien économique, social et humanitaire	391,5	56,5	448,0
				<i>dont dépenses additionnelles Plan de Riposte sanitaire</i>	55,0	56,5	111,5
				Autres transferts	212,7	16,2	228,9
DONS	300,8	-43,7	257,1	INVESTISSEMENT	1 959,8	396,9	2 356,7
Dons programmes	156,9	-73,2	83,7	- Trésor	957,8	133,5	1 091,3
dont AFD (C2D)	149,8	-73,2	76,6	Projets C2D et PCD (AFD et Espagne)	149,8	-149,8	0,0
GVT Espagnol (PCD)				Investissement des collectivités	56,5		56,5
UE	7,1		7,1	Investissement CNS	8,0	84,0	92,0
Dons projets	143,9	29,5	173,4	Fonds d'Etudes	10,0		10,0
				Restructuration des banques	10,0		10,0
				Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA)	45,4		45,4
				Infrastructures CAN 2023	20,0		20,0
				Couverture Maladie Universelle (CMU)	11,7		11,7
				Subvention FER		13,8	13,8
				Autres investissements	646,4	185,4	831,8
				- Financement extérieur des projets	1 002,0	263,4	1 265,4
				Emprunts-projets	858,1	233,9	1 092,0
				Dons-projets	143,9	29,5	173,4
RESSOURCES DE TRESORERIE	3 255,3	754,2	4 009,4	CHARGES DE TRESORERIE	1 330,3	112,6	1 442,9
Privatisation et ventes d'actifs	126,3	-126,3	0,0	Amortissement de la dette publique	1 330,3	112,6	1 442,9
Transfert des entreprises/dette rétrocédée	10,0	2,6	12,6	Dettes intérieure	749,7	185,8	935,5
Emprunts sur marchés monétaire et financier	1 977,3	180,7	2 158,0	Dettes extérieure	580,7	-73,2	507,5
dont Eurobonds	707,5	0,0	707,5	<i>dont C2D</i>	149,8	-73,2	76,6
Emprunts programmes	283,6	463,3	746,9				
FMI		495,0	495,0				
Banque Mondiale	150,0	57,3	207,3				
Banque Africaine de Développement	25,0		25,0				
AFD (Autre appui budgétaire)	39,8	-39,8	0,0				
Allemagne	19,6		19,6				
Autres (BEI, etc.)	49,2	-49,2	0,0				
Emprunts-projets	858,1	233,9	1 092,0				
RECETTES DES CST	808,0	-37,3	770,7	DEPENSES DES CST	808,0	-37,3	770,7
Fonds d'Investissements en Milieu Rural (FIMR)	7,7		7,7	Programme d'Investissements en Milieu Rural / FIMR	7,7		7,7
Transfert au Fonds d'Entretien Routier (FER)	169,9	20,2	190,1	Programme d'entretien routier / FER	169,9	20,8	190,7
Recettes affectées aux collectivités	182,7	-38,7	144,0	Dépenses des collectivités sur recettes affectées	182,7	-38,7	144,0
TSU SIR	71,2		71,2	TSU SIR	71,2		71,2
Prélèvement communautaire (PCC-PCS)	59,3		59,3	Prélèvement communautaire (PCC-PCS)	59,3		59,3
Taxe à l'importation de l'Union Africaine (UA)	8,7		8,7	Taxe à l'importation de l'Union Africaine (UA)	8,7		8,7
Parafiscalité anacarde	25,8		25,8	Parafiscalité anacarde	25,8		25,8
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	13,8	-5,5	8,3	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	13,8	-5,5	8,3
Autres recettes affectées et parafiscalité	268,9	-13,2	255,7	Autres dépenses sur recettes affectés	268,9	-13,8	255,1
RESSOURCES DU BUDGET DE L'ETAT	8 398,9	694,7	9 093,6	DEPENSES DU BUDGET DE L'ETAT	8 398,9	694,7	9 093,6
PIB nominal	37 698,5		37 852,2	Accroissement du Budget	4,2%		12,8%
Recette fiscale TOFE	4 780,3		4 774,5	Masse salariale en % des recettes fiscales	38,3%		38,9%
Pression fiscale	12,7%		12,4%	Investissement Budget en % du PIB	5,2%		6,1%
Solde budgétaire	-4,6%		-5,6%				

Source: DGBF, DGE, DGTCP, DGI, DGD

Annexe 2 : Evolution des recettes fiscales 2021

	Budget 2021		
	Voté	Modifications	Collectif
RECETTES FISCALES BUDGETAIRES	3 946,1	31,5	3 977,7
<i>dont recettes hors DUS</i>	3 489,9	95,6	3 585,5
DGI	<u>2 189,8</u>	<u>26,9</u>	<u>2 216,7</u>
Impôts directs	1 132,5	58,8	1 191,3
Impôts sur bénéfices	410,8	95,4	506,2
- BIC hors pétrole	317,6	97,5	415,2
- BIC pétrole et gaz	66,9	-3,3	63,6
<i>dont gaz imputé</i>	43,7	0,8	44,5
- Impôt synthétique	5,4	-5,4	0,0
- Taxe d'Etat de l'Entrepreneur		5,5	5,5
- Impôt des microentreprises		4,3	4,3
- Prélèvement AIRSI	20,8	-3,1	17,7
Impôts sur revenus et salaires (<i>hors FDFP</i>)	613,0	-49,1	563,9
Impôts sur revenus capitaux mobiliers/IRC	108,7	12,4	121,1
Impôts indirects	1 057,3	-32,0	1 025,4
TVA (<i>hors part secteur électricité</i>)	555,8	-15,2	540,6
TOB (<i>ex TPS</i>)	98,0	-14,3	83,7
Taxes sur boissons et tabacs	55,8	21,1	76,9
Droits d'enregistrement et de timbre	186,4	-19,7	166,7
<i>dont enregistrement café cacao</i>	89,2	-19,5	69,6
Patentes et Licences	12,2	1,8	14,0
Taxe sur les télécommunications	61,1	-6,0	55,0
Taxe spécifique sur les télécommunications téléphoniques	31,0	-0,2	30,8
Taxe ad valorem (secteur minier)	21,1	5,6	26,7
Accises et autres taxes indirectes (<i>hors revenus du domaine et taxes affectées</i>)	3,0	0,5	3,5
Taxe d'exploitation de pétrole et gaz	32,9	-5,4	27,4
<i>dont gaz imputé</i>	20,5	-1,1	19,3
TRESOR	<u>11,0</u>	<u>0,0</u>	<u>11,0</u>
Impôts directs	10,1	0,0	10,1
Impôts sur revenus et salaires	10,1	0,0	10,1
Impôts indirects	1,0	1,0	1,0
Timbres et vignettes	1,0	1,0	1,0
DGD	<u>1 745,3</u>	<u>4,7</u>	<u>1 750,0</u>
Droits et taxes à l'importation	1 289,1	68,7	1 357,8
Taxes sur produits pétroliers (<i>hors TSU FER en compte spécial à partir de 2015</i>)	280,8	59,6	340,4
Taxes hors produits pétroliers (<i>hors SGS, PCS et PCC</i>)	1 008,2	9,1	1 017,3
Taxes à l'exportation	456,2	-64,0	392,2
REVENUS DU DOMAINE	33,8	0,0	33,8
RECETTES FISCALES AFFECTEES ET PARAFISCALITE	808,0	-37,3	770,7
FDFP	27,9	-1,4	26,5
Fonds de financement de la salubrité urbaine / ANAGED	49,6		49,6
ONAD	12,4	-5,5	12,4
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)-ANAGED	13,8	8,3	8,3
TVA secteur électricité	32,7	-0,9	31,8
Taxe microentreprise affectée au FER		0,6	0,6
Vignettes et patentes Part FER	45,1	-13,0	32,0
Transfert TSU au Fonds d'Entretien Routier (FER)	109,6	27,1	136,7
PCS, PCC, UA et SGS	103,5	3,3	106,8
Recettes affectées aux collectivités	182,7	-38,7	144,0
FIMR	7,7	7,7	7,7
Redevances Café Cacao Part CCC- Sacherie brousse	28,0		28,0
Fonds d'investissement Agricole (ZOC)	4,7		4,7
TSU SIR	71,2		71,2
Parafiscalité anacarde	25,8		25,8
Recettes de péage (FER)	15,3	6,1	21,4
Autres Taxes affectées	78,2	-14,9	63,4
TOTAL RECETTES FISCALES (hors FIMR)	4 780,3	-5,7	4 774,5
PIB nominal RCI	37 698,5	0,0	37 852,2

Annexe 3 : Evolution des recettes non fiscales 2021

En milliard de FCFA

	Budget 2021		
	Voté	Modifications	Collectif
Recettes non fiscales du Trésor	54,8	-10,0	44,8
Dividendes PETROCI	10,0	-10,0	0,0
Autres Dividendes (SIB, SGBCI, autres)	15,3		15,3
Recettes des services	29,5		29,5
Revenus du domaine	33,8		33,8
Redevance téléphonie cellulaire	0,1		0,1
Total des recettes non fiscales	88,7	-10,0	78,7

Source : DGBF, DGE, DGTCP, DGI

Annexe 4 : Evolution du service prévisionnel de la dette publique 2021

Montants en milliards FCFA

CREANCIERS	2021								
	Prévisions initiales			Modifications			Prévisions révisées		
	Capital	Intérêts	Total	Capital	Intérêts	Total	Capital	Intérêts	Total
DETTE INTERIEURE	749,7	322,6	1 072,2	185,8		185,8	935,5	322,6	1 258,0
Banque centrale	1,8	6,5	8,3	0,0		0,0	1,8	6,5	8,3
Banques commerciales	37,5	32,8	70,3	0,0		0,0	37,5	32,8	70,3
Titres publics	702,7	257,2	959,9	185,8		185,8	888,5	257,2	1 145,7
Bons du Trésor	219,3	0,0	219,3	185,8		185,8	405,1	0,0	405,1
Obligations du Trésor	115,1	74,1	189,2	0,0		0,0	115,1	74,1	189,2
Emprunts obligataires	368,3	183,1	551,4	0,0		0,0	368,3	183,1	551,4
Entreprises	7,7	0,0	7,7	0,0		0,0	7,7	0,0	7,7
Commissions et frais	0,0	26,1	26,1	0,0		0,0	0,0	26,1	26,1
DETTE EXTERIEURE	580,7	479,9	1 060,5	-99,8	10,9	-88,9	480,9	490,8	971,6
Multilatéraux	176,3	55,6	231,9	0,0		0,0	176,3	55,6	231,9
Bilatéraux	187,5	48,4	235,9	-99,8		-99,8	87,7	48,4	136,1
Club de Paris	152,0	4,6	156,7	-99,8		-99,8	52,2	4,6	56,9
<i>dont C2D et PCD</i>	149,8		149,8	-99,8		-99,8	50,0		50,0
Autres bilatéraux	35,4	43,8	79,2	0,0		0,0	35,4	43,8	79,2
Créanciers privés	216,9	355,9	572,8	0,0	10,9	10,9	216,9	366,8	583,6
Eurobonds	34,3	267,5	301,9	0,0	10,9	10,9	34,3	278,4	312,7
Autres créanciers privés	182,5	88,4	270,9	0,0		0,0	182,5	88,4	270,9
Commissions et frais	0,0	20,0	20,0	0,0		0,0	0,0	20,0	20,0
TOTAL DETTE PUBLIQUE	1 330,3	802,5	2 132,8	86,0	10,9	96,8	1 416,3	813,3	2 229,6